

<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article2618>



Syndicalisation

# Bulletin d'adhésion

- Technique - Archives -



Publication date: septembre 2008

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

Le bulletin d'adhésion est à remettre au trésorier de votre section d'établissement (S1) ou bien, si un S1 n'est pas constitué, à renvoyer directement à la section académique (S3) :

**SNES - Syndicalisation**  
**6 allée Cardinal-de-Givry**  
**21000 DIJON**

– Pour télécharger votre bulletin d'adhésion au SNES, cliquez sur la vignette ci-dessous (document au format .pdf) :

<https://dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

**Bulletin d'adhésion à télécharger**

– Toute information sur l'adhésion est disponible en appelant le S3 au **03 80 73 32 70** ou [par courriel](#).



---

Syndicat national des enseignants de Second degré

Nota. A partir du mois de février, les prélèvements en 6 fois ne sont plus possibles, mais ceux en 3 fois (avril, mai, juin) le sont encore.